

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 19 Janvier 2021
Extrait du registre des délibérations

n° 2021-01-19-05

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">15/01/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt, le dix neuf janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>												
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 18</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 1</p>	<p>Étaient présents : Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Corinne ROSE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELO, Marylène FRANZ, Tristan DASSONVILLE</p> <p>Étaient représentés : Christine BOURDELLE PATRICE par Sonia DOUAY, Sébastien VILLAIN par Catherine WANTIEZ, Vincent DAINE par Nicolas BLIN, Karine PAGEAU par Paulo MARCELLO</p> <p>Était absent : Frédéric PINOIT</p> <p>Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance</p>												
<p>OBJET :</p> <p>Finances</p> <p>Budget Principal</p> <p>Demande de subvention – Agence de l'Eau – Étude de déconnexion des eaux pluviales</p>	<p>Monsieur le Maire explique que la commune d'Ailly sur Noye est principalement desservie par un réseau unitaire qui réunit les eaux usées et les eaux pluviales ayant pour origine les voiries publiques mais aussi les toitures. Il continue en rappelant l'historique : Alertée par la DDTM pour un problème de saturation de sa station d'épuration, notamment en période de forte précipitation, la précédente municipalité a décidé d'engager une étude destinée à extraire les eaux de pluie du réseau unitaire. L'objectif était de palier au plus vite à cette problématique pour pouvoir engager l'aménagement du lotissement du Chauffour. Monsieur le Maire rappelle également qu'une consultation a été lancée en novembre 2019 qui devait permettre de retenir la société amenée à réaliser ladite étude de déconnexion des eaux pluviales mais aussi de diagnostic de la station d'épuration d'Ailly sur Noye. Un seul candidat ayant soumissionné, la consultation a été déclarée sans suite.</p> <p>Il explique ensuite qu'une nouvelle consultation a été relancée en décembre 2020 après que son cahier des charges ait été actualisé et complété. L'analyse réalisée par BFIE, assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune, des offres des 6 candidats ayant soumissionné a conduit à retenir l'offre jugée économiquement la plus avantageuse de la société IXSHANE pour un montant, options comprises, de 102 722,50 € HT. L'estimation prévisionnelle s'élève pour comparaison à 135 595 € HT. Monsieur le Maire termine sur le fait que le coût réel de l'étude étant dorénavant connu, la commune est invitée à déposer son dossier de demande de subvention de sorte à acter de manière définitive du montant de la subvention allouée par l'AEAP.</p> <p>Le plan de financement prévisionnel est le suivant :</p>												
<p align="center">-</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Taux d'aide</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agence de l'eau</td> <td align="center">70%</td> <td align="right">71 905,75 €</td> </tr> <tr> <td>Commune d'Ailly sur Noye</td> <td align="center">30%</td> <td align="right">30 816,75 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td align="center">100%</td> <td align="right">102 722,50 €</td> </tr> </tbody> </table>		Taux d'aide	Montant	Agence de l'eau	70%	71 905,75 €	Commune d'Ailly sur Noye	30%	30 816,75 €		100%	102 722,50 €
	Taux d'aide	Montant											
Agence de l'eau	70%	71 905,75 €											
Commune d'Ailly sur Noye	30%	30 816,75 €											
	100%	102 722,50 €											

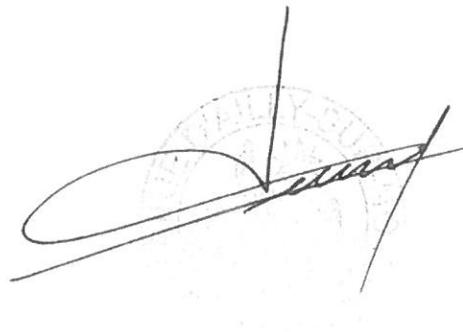
Après avoir ouï les explications, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** l'opération telle qu'elle lui a été présentée,
- **d'autoriser** le Maire à :
 - **Solliciter** l'aide financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le commencement anticipé d'exécution de l'étude
 - **Engager** l'opération,
 - **Signer** tous les documents en rapport avec cette décision.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is faint and contains text around its perimeter, but it is mostly illegible. The signature is a cursive script that appears to read 'Pierre Durand'.